



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ PRIX DANS LA CEMAC

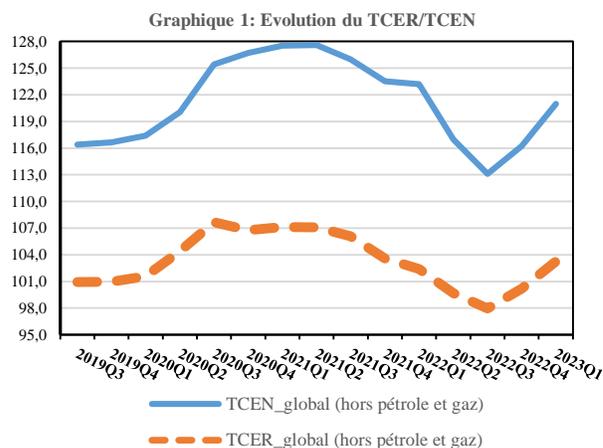
La perte de positions concurrentielles observée au dernier trimestre de l'année 2022, s'est poursuivie au cours du premier trimestre 2023. Ainsi, en moyenne trimestrielle, le taux de change effectif réel (TCER) global¹ de la CEMAC, mesurant la compétitivité prix, s'est apprécié de 3,0 % au premier trimestre 2023, après +2,2 % le trimestre précédent.

Évolution du TCER global

L'accroissement de la perte de positions concurrentielles sur les marchés internationaux des économies de la CEMAC, par rapport au quatrième trimestre 2022, est à mettre en relation principalement avec la détérioration de la compétitivité sur le front des exportations (+4,3 %) et dans une moindre mesure, des importations (+2,6 %). Sur la période d'étude, l'analyse du graphique 1 fait ressortir un TCER inférieur du taux de change effectif nominal (TCEN). En effet, par rapport à leurs principaux partenaires et fournisseurs, le différentiel de taux d'inflation a été favorable aux pays de la CEMAC. En moyenne, en variation trimestrielle au premier trimestre 2023, le taux d'inflation de la CEMAC a été de 1,6 %, contre une hausse de 1,7 % en moyenne dans les pays partenaires.

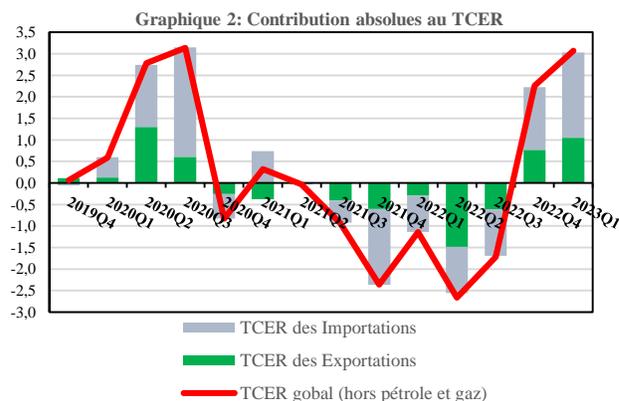
L'analyse de la compétitivité prix des pays de la CEMAC entre le quatrième trimestre 2022 et le premier trimestre 2023, fait ressortir une appréciation du franc CFA par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en hausse de 4,9 % au premier trimestre 2023, après de 2,8 % au trimestre précédent (*graphique 1*). De même, en terme réel, le franc CFA s'est apprécié sur la période par rapport aux monnaies des principales économies. En conséquence, au cours de la période sous revue, le franc CFA s'est apprécié

vis-à-vis du dollar américain (+6,4 %), du yuan (+2,8 %), de la livre sterling (+2,8 %) et de l'euro (+1,5 %).



Source : BEAC

En termes de contributions à la variation du TCER global de la CEMAC au premier trimestre 2023, de l'examen du *graphique 2* il ressort une contribution positive absolue du TCER des importations de 2,0 %, tandis que celle des exportations a été de 1,0 %.



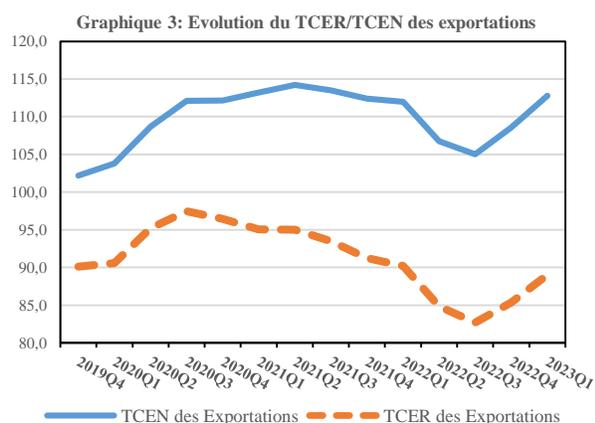
Source : BEAC

¹ La compétitivité extérieure de la CEMAC est évaluée hors secteur pétrolier en raison du poids important du pétrole dans les exportations et du fait que cette activité, à forte intensité capitalistique, est entièrement off-shore. L'influence de l'exploitation pétrolière sur

l'indicateur de compétitivité extérieure ainsi calculé est implicite et s'apprécie par le biais des évolutions des prix domestiques.

1. Evolution du TCER des exportations

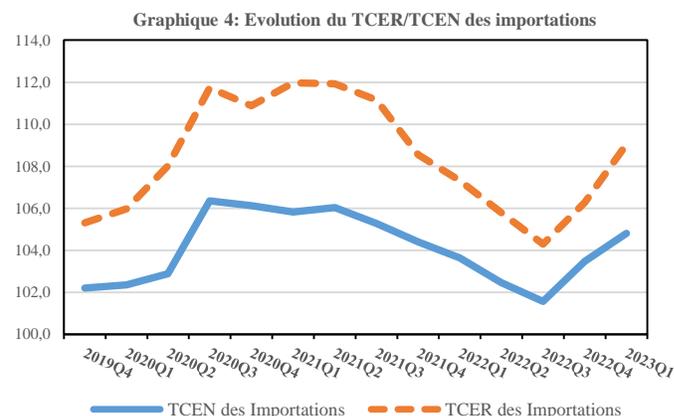
Au cours du premier trimestre 2023, le TCER des exportations s'est apprécié de 4,3 %, après +3,2 % le trimestre précédent. Cette situation découle de l'appréciation du TCEN des exportations (+3,9 %, contre +3,4 % au quatrième trimestre 2022), dont les effets ont été atténués par le léger différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-0,3 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole). Le différentiel d'inflation le plus élevé a été observé avec le Venezuela (-15,8 %), suivi de loin par le Ghana (-6,1 %) et le Nigeria (-3,5 %).



Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Au premier trimestre 2023, le TCER des importations s'est inscrit en hausse de 2,6 %, après 1,9 % au trimestre précédent. Cette situation est imputable à l'effet combiné de l'appréciation du TCEN des importations (+1,3 %, après +1,9 % au trimestre précédent) et du différentiel d'inflation défavorable à la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs, à l'exception de la Turquie (-10,1 %), du Nigeria (-3,5 %) et du Brésil (-0,3 %).

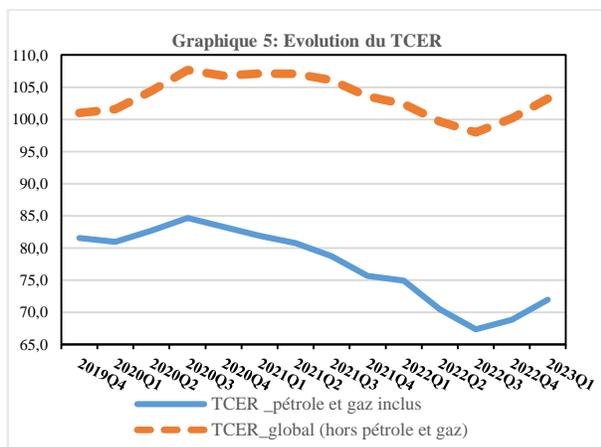


Source : BEAC

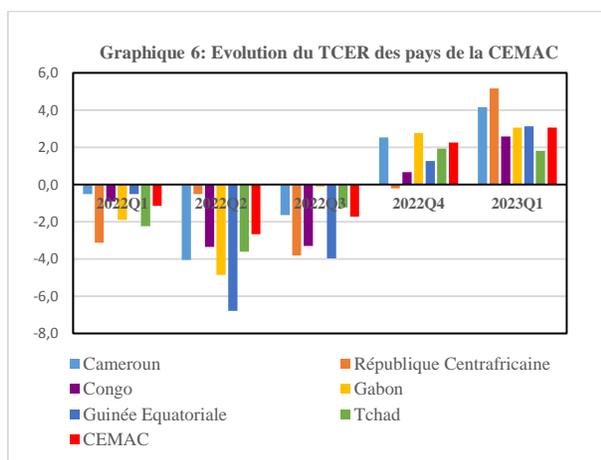
3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

Afin de ne pas introduire de biais dans les calculs et dans l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion des produits énergétiques, en dépit de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet de gommer les effets de la variabilité des cours sur les marchés mondiaux.

Depuis le troisième trimestre 2018, le TCER global (*hors pétrole et gaz naturels*) est supérieur au TCER *pétrole et gaz naturels inclus* (graphique 5), prouvant au passage que la prise en compte du pétrole et du gaz naturel dans l'analyse amplifie les gains ou les pertes de positions concurrentielles des économies de la CEMAC. En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*) s'est apprécié de 3,0 %, au premier trimestre 2023, après +2,2 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a augmenté de 4,5 % au premier trimestre 2023, après +2,1 % au quatrième trimestre 2022.



Source : BEAC



Source : BEAC

Par pays, l'analyse indique une perte de compétitivité sur la période sous revue pour tous les pays de zone. Les plus importantes dégradations en rythme trimestriel de positions concurrentielles sont observées en République Centrafricaine (+5,2 %), au Cameroun (+4,2 %), au Gabon (+3,1 %), en Guinée-Equatoriale (+3,1 %) et au Congo (+2,6 %). La perte de compétitivité est moins importante au Tchad (+1,8 %). (Graphique 6).

En conclusion, appréciée de manière globale, à partir de l'évolution du TCER, la compétitivité prix des économies de la CEMAC s'est détériorée au cours du premier trimestre 2023, en lien avec la perte de positions concurrentielles sur le front des exportations et des importations. Par ailleurs, l'appréciation du taux de change effectif nominal, renforcée par un taux d'inflation plus élevé dans la

sous-région que chez ses partenaires, en particulier ses fournisseurs, a également contribué à la détérioration de la compétitivité-prix des économies de la CEMAC.

PERSPECTIVES

Les tendances observées au premier trimestre 2023 devraient se poursuivre au deuxième trimestre 2023.

Le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques pourrait devenir défavorable, du fait de l'augmentation des prix des produits pétroliers à la pompe dans les économies de la CEMAC, tandis que chez les principaux partenaires et fournisseurs, l'inflation baisserait, sous l'effet de la baisse des prix des produits de base.

Le taux de change effectif nominal devrait afficher une tendance haussière, le franc CFA devant s'apprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, du fait de l'appréciation de l'euro (la monnaie d'ancre) par rapport aux principales devises, en particulier au dollar américain, reflétant le ralentissement anticipé de la politique de restriction monétaire de la réserve fédérale (Fed), laissant ainsi présager une progressive réduction de l'écart entre les taux de la Fed et la Banque Centrale Européenne (BCE) au cours de l'année 2023.